



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **INCIDENT SURVENU LE VENDREDI 8 OCTOBRE 2021 AU LYCÉE JACQUES-PRÉVERT À COMBS-LA-VILLE (77)**

Créteil, le 09/10/2021

Vendredi 8 octobre, une enseignante du lycée Jacques-Prévert à Combs-la-Ville en Seine-et-Marne a été violemment bousculée par l'un de ses élèves en classe alors qu'elle assurait son cours. Le chef d'établissement, immédiatement prévenu, a pris en main la situation et a assisté l'enseignante. Elle est actuellement accompagnée et elle bénéficie de la protection fonctionnelle ainsi que d'un appui psychologique.

Conformément à la politique de fermeté suivie par l'éducation nationale dans ces circonstances, un dépôt de plainte va être rapidement effectué. La directrice des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne se rendra par ailleurs dans l'établissement dès lundi matin pour échanger avec l'équipe pédagogique du lycée.

L'élève a fait l'objet d'une mesure d'interdiction d'accès à l'établissement à titre conservatoire et s'expose à de lourdes sanctions disciplinaires. Un conseil de discipline va être convoqué.

Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, condamne avec la plus grande fermeté cet acte isolé et assure l'enseignante, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement, de son soutien plein et entier.

L'académie de Créteil réaffirme sa solidarité envers tous ses enseignants. Aucune menace ou agression, physique ou verbale, à leur encontre ne peut être tolérée.